

Note interne d'information de visite d'inspection

PACA	06	Subdivision de Nice	19/05/2005
<i>Inspecteurs</i>	BUISSON Gwenaëlle, DENIZOT Mireille		
<i>Etablissement</i>	Tiru Azur		064.0297
<i>Commune</i>	Antibes		A
<i>Activité</i>	Incinérateur d'ordures ménagères		P1

Contexte environnemental / socio-économique

Le contrat de la TIRU pour l'exploitation de l'incinérateur se finit en mars 2006. Un nouvel appel d'offre a été ouvert. Ce nouvel appel d'offre comprendra la récupération d'énergie. A ce jour, le futur acquéreur de l'incinérateur n'est pas connu

Evolutions prévisibles (augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés....)

L'usine de la TIRU est en cours de mise en conformité par rapport à l'arrêté ministériel de 20 septembre 2002
Les travaux consistent à aménager des accès et des réseaux, améliorer la combustion de chacun des fours, traiter les rejets atmosphériques et prévenir des risques.

Informations générales

Le démarrage de l'installation dans sa nouvelle configuration est prévue pour le 28 décembre 2005.

Impressions de l'inspecteur

L'usine de la Tiru fait l'objet d'une gestion rigoureuse en matière de sécurité et d'environnement. Les délais concernant les travaux de mise en conformité sont respectés pour le moment.

Suivi des écarts des présentes visites d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée? évolution)
----------	----------------------------------